

Recyclage du verre au Québec : plus de 50 % du verre recyclé présentement

Montréal, le 5 février 2018 - Dans la foulée de plusieurs articles et reportages concernant le recyclage du verre, Éco Entreprises Québec (ÉEQ) souhaite ajouter des éléments d'information d'importance pour donner l'aperçu le plus complet possible de la situation actuelle.

Le taux de recyclage du verre de 14 % véhiculé dans les médias est issu du dernier Bilan 2015 rendu public par RECYC-QUÉBEC. Depuis trois ans, la situation a changé pour le mieux, bien que beaucoup de travail reste encore à faire.

Un portrait fidèle nécessite la prise en compte des éléments suivants :

- ÉEQ a annoncé la mise en place du plan *Verre l'innovation* en 2016 (<http://eeq.ca/verreinnovation>)
- Depuis septembre 2017, cinq centres de tri du Québec participent aux projets d'expérimentation et ont déjà installé de nouveaux équipements de tri du verre (Québec, Gaspésie, Chaudières-Appalaches, Lanaudière).
- Les premiers résultats sont très positifs, à preuve le taux moyen de pureté du verre de 97 % de ces cinq centres de tri, une amélioration exceptionnelle par rapport aux années passées.
- Tout le verre traité par ces cinq centres de tri est recyclé et utilisé dans de nouvelles applications. Il ne va pas à l'enfouissement comme matériel de recouvrement.
- Ce verre représente à lui seul 25 % du verre de la collecte sélective au Québec.
- À ces 25 %, s'ajoute une proportion additionnelle d'un autre 25 % de verre vendu aux conditionneurs par d'autres centres de tri du Québec, **pour un estimé total d'environ 50 % du verre qui est recyclé au Québec présentement**. On dépasse donc aujourd'hui largement les 14 % véhiculés.
- Un comité de suivi formé de représentants de ÉEQ, de RECYC-QUÉBEC, de l'industrie et de groupes socioéconomiques et environnementaux analyse les résultats du plan *Verre l'innovation* et pourra faire les recommandations appropriées à la fin de la période d'expérimentation à l'automne 2018. En plus de ces projets d'expérimentation, le futur centre de tri sur l'île de Montréal prévoit déjà l'intégration d'un système de tri et de nettoyage du verre fourni par ÉEQ. La construction de ce centre de tri, le plus gros au Québec, est prévue pour 2019 et fera augmenter significativement le pourcentage de récupération du verre.

Le plan *Verre l'innovation* comprend aussi un volet de soutien à la recherche de nouveaux débouchés locaux. Plusieurs projets prometteurs sont en déjà en route à cet égard et feront ultérieurement l'objet d'annonces publiques.

Citation :

« Nous sommes en bonne voie de régler l'enjeu du verre au Québec, bien qu'il reste encore beaucoup de travail à faire. La ministre Melançon a lancé les bons messages en réitérant l'importance qu'elle accorde à la qualité de la matière, au développement de marchés locaux, à l'économie circulaire et à la modernisation du régime de compensation par l'ajout de critères de qualité et de traçabilité de la matière triée. Éco Entreprises Québec est déjà à pied d'œuvre sur l'ensemble de ces éléments et a investi plus de 10 M\$ dans le plan Verre l'Innovation en témoignage concret de son engagement. »

- Maryse Vermette, présidente-directrice générale de Éco Entreprises Québec

À propos de Éco Entreprises Québec

Éco Entreprises Québec (ÉEQ) est un OBNL privé représentant les entreprises qui mettent sur le marché québécois des contenants, emballages et imprimés dans leur responsabilité de financer les coûts des services municipaux de collecte sélective efficaces et performants.

À titre d'expert, ÉEQ optimise la chaîne de valeur de la collecte sélective et met en place des approches innovantes, dans une perspective de développement durable et d'économie circulaire.

-30-

Source :

Jacques A. Bouchard
Conseiller en communication
Éco Entreprises Québec
514 987-1491, poste 247
jbouchard@eeq.ca

Renseignements :

Arielle Mathieu
514 260-4372
amathieu@octanestrategies.com